

ARTICLE III.

PROPRIÉTÉS DU SYSTÈME DERMOÏDE.

§ 1^{er}. *Propriétés de tissu.*

Ces propriétés sont très-développées dans la peau. Les alternatives de maigreur et d'embonpoint dans lesquelles nos parties, les membres surtout, passent quelquefois d'un volume déterminé à un volume double, triple même, et re-

aucun doute sur leur nombre et sur leur existence. Le tableau ci-joint indique l'ordre dans lequel il les considère.

ORGANE CUTANÉ. PEAU.	{	Derme.....	ayant à sa surface le <i>corps papillaire</i> .	
		{	Corps muqueux-reticulaire.	1 ^o . Bourgeons sanguins.
				2 ^o . Couche albide profonde.
				3 ^o . Gemmules.
Cuticule.....	ou épiderme.			

1^o. Les bourgeons sanguins sont plus faciles à observer chez le nègre ; ils existent toujours , et sont plus apparens sur ces derniers et sur les individus bruns pléthoriques , et spécialement sur ceux qui sont morts d'une apoplexie sanguine et foudroyante.

2^o. La couche albide profonde recouvre les bourgeons sanguins et l'espace qui les sépare ; sa couleur est constante ; sa surface externe offre la même disposition que la surface externe de l'épiderme.

3^o. Les gemmules forment une couche brune ; chez le nègre , on la distingue facilement ; elle est moins sensible chez le blanc. Cette couche est composée de petits corps en forme de segmens de sphère proportionnés à la quantité de bourgeons sanguins auxquels ils correspondent.

4^o. La couche albide superficielle est d'une extrême ténuité. Elle se fait distinguer par sa blancheur. Elle est percée par les poils, correspond, par sa surface externe, à la cuticule. Elle forme, comme la couche profonde, une enveloppe générale.

Pour voir les différentes couches de la peau, on fait une incision verticale à la plante du pied qui s'étend depuis la partie postérieure du tendon d'Achille jusqu'aux orteils ; alors l'examen en est d'autant plus facile, qu'on le fait sur la peau des nègres, la couleur étant en général moins susceptible d'être altérée par les maladies que chez les blancs.

Pour mieux reconnaître ces couches, on laisse macérer la peau vingt-quatre à trente-six heures dans une solution alcaline, puis dans

viennent ensuite à leur état primitif, prouvent ces propriétés, comme encore toutes les tumeurs diverses, les dépôts, les anévrismes extérieurs, les engorgemens subits qui accompagnent les grandes contusions, les collections acqueuses de l'abdomen, la grossesse, les squirres, les nombreuses affections qui augmentent le volume du testicule, l'hydrocèle, etc. On voit dans tous ces cas, la peau s'étendre d'abord et se dilater, puis revenir sur elle-même, quand la cause de la distension a cessé, et occuper la place où primitivement elle était circonscrite.

C'est de la contractilité de tissu que dépend l'écartement remarquable qu'éprouvent les deux bords d'une plaie faite avec un instrument tranchant. Cet écartement qui a lieu sur le cadavre, prouve ce que déjà nous avons souvent remarqué, savoir que les propriétés de tissu, absolument inhérentes à la texture organique, sont étrangères aux forces vitales dont elles empruntent seulement un surcroît d'énergie : aussi la rétraction cutanée est-elle bien plus forte pendant la vie dans une plaie longitudinale ou transversale. Mais c'est surtout dans l'amputation que l'on remarque cet accroissement de contractilité par l'action vitale. Aucune partie, les muscles même, ne se rétractent autant que la peau : de là le précepte tant recommandé dans cette opération, de ménager le plus possible les tégumens ; de là les modifications essentielles qu'on a été obligé d'ajouter aux procédés anciens. La rétraction musculaire est plus prompte ; mais celle-ci, plus durable, finit par l'emporter ; en sorte que dans le mode ancien d'amputation, où tout était coupé au même niveau, on avait un moignon conique dont l'os formait le sommet, où l'on voyait ensuite les muscles, les ar-

une forte solution de muriate sur-oxygéné de mercure. Cela fait, dit l'auteur, on coupe avec un rasoir, sur cette peau encore mouillée, de petites tranches minces comme une feuille de papier, sur lesquelles on voit à la lumière du jour ou du flambeau les parties indiquées.

Il m'a paru raisonnable d'entrer dans tous ces détails, persuadé qu'ils seront utiles aux médecins qui, ayant le désir de s'instruire, se trouvent éloignés des grandes villes, et sont privés des avantages qu'offrent les bibliothèques publiques.

(Note de l'Éditeur.)

ières, etc., et que la peau qui représentait la base, terminait du côté du membre (1).

Cependant il est beaucoup de cas où l'extensibilité dermoïde est moindre qu'il ne le semble d'abord. Par exemple, dans les sarcocèles volumineux, la peau des parties voisines du scrotum étant tiraillée, s'applique sur la tumeur, et supplée à l'extensibilité qui manque à la peau de cette partie : celle de la verge surtout est presque toute employée à recouvrir la tumeur ; en sorte que cet organe disparaît. C'est aux bornes mises à l'extensibilité cutanée, qu'il faut aussi rapporter le phénomène suivant : dans une plaie avec perte de substance, les bourgeons charnus, en se resserrant par l'évacuation de la matière blanchâtre qui les remplit, tiraillent la peau environnante, pour venir recouvrir la plaie : or, ce tiraillement produit non-seulement une extension, mais une locomotion véritable. Voilà pourquoi là où la peau naturellement tendue et adhérente, ne peut se prêter à cette locomotion, les cicatrices sont si difficiles, comme on le voit sur le crâne, sur le sternum, etc. ; pourquoi au contraire, au scrotum, au pli de l'aisselle, etc., elles présentent si peu de difficultés ; pourquoi, dans la dissection des tumeurs, on recommande tant de ménager les tégumens sains, etc.

Quand la peau s'étend, les fibres qui composent ses aréoles s'écartent les unes des autres, et ces aréoles s'agrandissent. Leur largeur devient surtout sensible à la surface interne du derme ; car comme les pores de la surface externe percent tous obliquement son tissu, la distension de ce tissu diminue seulement la longueur du petit conduit qu'ils représentent, mais n'en agrandit pas les orifices : aussi tandis que la surface interne est parsemée d'intervalles considérables, celle-ci reste continue, mais laisse

(1) Cependant l'action réitérée des causes qui mettent en jeu les propriétés de tissu finit par affaiblir ces propriétés dans le système cutané. Ainsi par exemple, on sait que les tégumens abdominaux des jeunes femmes qui ont eu beaucoup d'enfants, sont remplis de rides qui ne s'effacent plus.

(Note de l'Éditeur.)

apercevoir ces intervalles, qui la rendent plus transparente là où ils existent ; de là cette apparence comme marbrée de la peau du ventre des femmes qui ont fait beaucoup d'enfants.

Quand la peau se contracte, les aréoles internes se resserrent et s'effacent même. La surface externe qui n'en présente point, ne peut diminuer autant de largeur, en sorte qu'il y a une disproportion de largeur entre sa surface interne et l'externe ; de là, comme je l'ai dit, la convexité de celle-ci dans le racornissement produit par l'eau bouillante ; de là encore les inégalités, les rugosités extérieurs qui surviennent lorsque le froid agit fortement sur nous, et qu'il fait crispier le tissu dermoïde. Au reste, ce phénomène n'a lieu que quand la contractilité se manifeste dans l'état ordinaire ; car s'il y a eu distension antécédente, les cellules préliminairement agrandies reviennent seulement, en se resserrant, à leur état naturel, et il n'y a point de disproportion d'étendue entre les surfaces externe et interne de la peau.

Dans la plupart des extensions, il y a diminution d'épaisseur du tissu dermoïde. Ce n'est que quand il se dilate par l'infiltration de l'eau dans ses aréoles, comme dans la leucophlegmatie, qu'il augmente d'épaisseur, en diminuant de densité. Dans l'inflammation chronique, dans l'engorgement, et dans diverses altérations dont le tissu dermoïde est le siège, il perd en partie la faculté de s'étendre : il se rompt avec facilité lorsqu'il est distendu. C'est ce qui arrive dans certains anévrismes, dans ceux de l'aorte surtout, qui ont percé le sternum. Une inflammation lente s'empare de la peau qui recouvre la tumeur, et elle se rompt à un degré de distension infiniment au-dessous de celui qu'elle supporte dans son état d'intégrité, si la mort du malade ne prévient pas cette rupture funeste, dont j'ai vu deux exemples à la salle des femmes blessées de l'Hôtel-Dieu. Dans cet état d'inflammation, la distension est très-douloureuse, tandis qu'elle n'est nullement dans l'état ordinaire.

La peau perd aussi sa faculté contractile dans la plupart

des affections chroniques dont elle est le siège, et qui altèrent son tissu.

Est-ce qu'il y a des jours où la peau est plus resserrée, et d'autres où elle reste plus lâche, plus épanouie? Je le croirais, d'après l'observation des traces restées à la suite de la petite vérole, et qui sont bien plus apparentes et plus profondes certains jours que d'autres.

§ II. *Propriétés vitales.*

Elles sont très-marquées dans ce système. On dirait que la nature, en entassant un excès de vie dans l'enveloppe qu'il représente, a voulu établir une ligne tranchante de démarcation, et nous faire bien sentir la différence qu'il y a entre les corps inorganiques avec lesquels sa surface externe est en contact, et les tissus organisés que recouvre sa surface interne. Je considérerai ces propriétés vitales comme dans tous les autres systèmes : les unes appartiennent à la vie animale, les autres à l'organique.

Propriétés de la Vie animale.

La sensibilité animale est marquée au plus haut degré dans la peau. Elle y préside au tact, lequel y est plus fin, plus délié que dans la plupart des autres tissus. Elle y est aussi la cause du toucher, double fonction qui est très-différente.

Le tact est la faculté de ressentir l'impression des corps environnans. Il nous donne les sensations de chaleur et de froid, d'humidité et de sécheresse, de dureté et de mollesse, etc. Il a donc rapport, 1^o. à l'existence, 2^o. aux modifications générales des corps extérieurs. Son exercice précède celui de tous les autres sens qui ne peuvent s'exercer que consécutivement à son action. Il est nécessaire à la vue, à l'ouïe, à l'odorat et au goût, comme il l'est au toucher. Il ne dépend point d'une modification particulière de la sensibilité animale; il n'est autre chose que cette propriété considérée en exercice. Aussi lorsque les modifications spéciales de cette sensibilité qui président aux autres sens ont été dé-

truites, lorsque l'œil est insensible à la lumière, l'oreille aux sons, la langue aux saveurs, la pituitaire aux odeurs, ces différens organes conservent encore la faculté de percevoir et la présence des corps, et leurs attributs généraux.

Le toucher n'a rapport qu'à des modifications particulières des corps; il est la source de nos notions sur leurs formes extérieures, leurs dimensions, leur volume, leur direction, etc. Il diffère essentiellement des quatre autres sens,

1^o. En ce qu'il ne nécessite, comme le tact, aucune modification particulière de sensibilité. La main est bien un peu plus sensible que le reste de la peau, mais il n'y a pas une grande différence, et nous toucherions presque également les corps, si celle du bas-ventre recouvrait les phalanges. Au contraire, chaque sens a une sensibilité propre qui le met exclusivement en rapport avec un corps déterminé de la nature. La pituitaire, arrangée au fond de l'œil comme la rétine, serait inutilement frappée par la lumière; la palatine tapissant les fosses nasales, ne percevrait point les odeurs, etc.

2^o. Le toucher ne s'exerce que sur des masses, des aggrégats plus ou moins considérables. Les autres sens sont mis en jeu par des particules insensibles et infiniment multipliées des corps, comme les molécules lumineuses, savoureuses, etc.

3^o. La plupart des autres sens ne nécessitent point l'exercice préliminaire de la volonté. Les odeurs, la lumière, les sons viennent frapper leurs organes respectifs, et produire souvent, sans que nous nous y attendions, leurs sensations respectives. Il en est de même du tact; la volonté n'y est le plus communément pour rien. Il s'exerce, parce que nous vivons au milieu d'une foule d'excitations. Nous n'allons pas, le plus souvent, chercher les causes des sensations générales; ce sont elles qui viennent agir sur nous. Au contraire, le toucher a essentiellement besoin d'être déterminé par un acte de la volonté. Il s'exerce consécutivement aux autres sens; c'est parce que nous avons vu, entendu ou

senti un objet, que nous le touchons. Nous confirmons ou nous rectifions, par ce sens, les notions que les autres nous ont données. Voilà pourquoi il est, pour ainsi dire, sous leur dépendance. Plus ils sont rétrécis, moins il s'exerce fréquemment. L'aveugle, le sourd, etc., cherchent moins à toucher que celui qui a toutes ses portes sensibles ouvertes à l'impression des corps extérieurs.

4°. La plupart des autres sens exigent une structure comme une sensibilité particulières dans les organes qui les composent. Au contraire, le toucher ne nécessite qu'une forme spéciale dans ses organes. Pourvu que ceux-ci aient, d'une part, la sensibilité animale, et que, d'une autre part, ils puissent embrasser par plusieurs points les objets extérieurs, ils peuvent distinguer leurs qualités tactiles. Le toucher sera obscur si on ne saisit les corps que dans un ou deux sens; cependant il aura lieu. Ainsi on touche avec le creux de l'aisselle, le plis des bras, des jarrets, etc., avec les lèvres, avec la langue. Ainsi l'éléphant touche, avec sa trompe, les reptiles en s'entortillant autour des corps, la plupart des animaux avec leur museau, etc. Mais quand les points de contact se multiplient davantage, le sens s'exerce plus parfaitement. La main de l'homme est, sous ce rapport, la plus avantageusement disposée: elle prouve qu'il est bien plus fait pour communiquer avec ce qui l'entoure, que tous les animaux; que le domaine de sa vie animale est naturellement bien plus étendu que celui de la leur; que ses sensations sont plus précises, parce qu'elles ont un moyen de perfection que les leurs n'ont pas; que ses facultés intellectuelles sont destinées à avoir une sphère infiniment plus grande, puisqu'elles ont un organe infiniment meilleur que les leurs pour se perfectionner.

La sensibilité de la peau réside essentiellement, comme nous l'avons vu, dans le corps papillaire; c'est là que se passent tous les grands phénomènes relatifs aux sensations. C'est la portion de la peau qui appartient vraiment à la vie animale, comme le corps réticulaire est, à cause du plexus vasculaire qui le forme, la portion essentiellement dépen-

dante de la vie organique. Le corion étant pour ainsi dire passif, reste étranger à toute fonction importante, et sert uniquement d'enveloppe.

La sensibilité extrêmement vive du corps papillaire a besoin d'une enveloppe qui le garantisse des fortes impressions. Cette enveloppe est l'épiderme. Quand il est enlevé, tout contact devient douloureux: l'impression même de l'air est très-pénible (1); c'est elle qui cause ce sentiment de cuisson qu'on éprouve à l'instant où un vésicatoire est enlevé. Remarquez, en effet, que la cuisson est un mode très-fréquent de douleur que nous fait éprouver la sensibilité animale de la peau plus exaltée qu'à l'ordinaire. Ce terme est emprunté des brûlures qui, lorsqu'elles ne sont qu'à un certain degré, agissant à peu près comme les vésicatoires, mettent les papilles à découvert: or, comme c'est toujours la peau qui est exposée à l'action du feu, nous transportons à tous les organes brûlés les idées que nous attachons à ce mot de cuisson. Mais il s'en faut de beaucoup que la douleur porte le même caractère dans les autres systèmes: celui-là n'appartient qu'au dermoïde, où il a lieu dans l'érysipèle, dans la brûlure, à la suite d'un vésicatoire, etc., et lors de toutes les inflammations qui ont leur siège dans le corps réticulaire. Aucun autre système enflammé ne nous donne ce sentiment. La douleur est pulsative dans le cellulaire; elle présente une modification toute différente

(1) Quelle que soit la nature des corps qu'on applique sur la peau dépourvue d'épiderme, les douleurs qu'ils occasionnent sont toujours extrêmement vives, et toujours proportionnées à l'étendue de la surface dénudée; c'est la violence de ces douleurs qui rend les brûlures, quoique superficielles, si fâcheuses quand elles sont très-étendues.

Je suis persuadé que si l'on pouvait, par un moyen quelconque, annuler en quelque sorte la sensibilité qui existe alors, on sauverait une foule de malades qui succombent à l'état d'angoisses où ils se trouvent.

C'est en ayant égard à cette grande sensibilité de la peau, privée d'épiderme, que j'ai employé avec succès, dans ces sortes de cas, les préparations opiacées, prises intérieurement et appliquées extérieurement; et j'ai toujours eu à me louer de cette méthode, basée sur un principe physiologique.

(Note de l'Editeur.)

dans le musculaire, devenu le siège d'un rhumatisme aigu, etc.

Il est un autre mode de douleur également propre au système cutané : c'est le prurit de la démangeaison ; il est le premier degré de la cuisson. Nous nous en débarrassons par un frottement léger, qui, excitant sur les papilles une sensation différente, efface celle dont elles sont alors le siège ; mais lorsque cette impression nouvelle est passée, l'antécédente, qui est occasionnée par une cause permanente, se reproduit, et nécessite un frottement nouveau : il arrive alors en moins, ce qu'on observe en plus, quand une douleur plus forte en fait oublier une plus faible. Aucun autre système de l'économie ne présente ce mode de douleur, si fréquent dans la gale, dans les dartres et dans la nombreuse série des autres éruptions cutanées. Dans leurs inflammations tuberculeuses, les membranes séreuses deviennent le siège d'éruptions blanchâtres, analogues à plusieurs de celles de la peau : souvent les surfaces muqueuses sont aussi affectées d'une foule de petits boutons : or jamais ce sentiment ne se manifeste dans les unes ni dans les autres.

Il est encore un sentiment qui semble être pour la douleur le minimum de ce dont la cuisson est le maximum : c'est le chatouillement, sensation mixte, hermaphrodite, comme a dit un auteur, qui est agréable à un certain degré, et devient pénible à un autre. Promenez légèrement les doigts sur une surface muqueuse, séreuse, sur un muscle, sur un nerf même mis à nu ; jamais un sentiment analogue ne résultera du contact.

La sensibilité animale de la peau est, comme celle des surfaces muqueuses, soumise à l'influence essentielle de l'habitude, qui transforme successivement en indifférence, et même en plaisir, ce qui d'abord était douleur. Tout ce qui nous entoure nous fournit des preuves continuelles de cette assertion. L'air dans la succession des saisons, le calorique dans les variétés nombreuses de l'atmosphère, dans le passage brusque d'une température à l'autre, l'eau dans le bain, dans les vapeurs humides dont elle charge le milieu

où nous vivons, nos vêtements dont certains, comme ceux de laine, sont d'abord très-pénibles, tout ce qui n'agit sur la peau que par le simple contact, y produit de sensations que l'habitude modifie sans cesse. Voyez le mode d'habillement des différens peuples : chez les uns, tous les membres supérieurs sont à découvert ; chez d'autres, l'avant-bras seul paraît ; chez les autres les membres inférieurs sont à nu en totalité ou en partie ; dans quelques-uns une portion plus ou moins considérable du tronc reste exposée à l'air ; rien n'est recouvert chez les sauvages. Eh bien ! les portions qui, dans chaque peuple, restent à nu, supportent, sans donner aucune sensation pénible, le contact de l'air. Qu'on y expose au contraire les portions habituellement recouvertes, surtout s'il est froid, il en résultera d'abord un sentiment pénible, puis les parties s'habituant peu à peu à ce contact, finiront par y être insensibles. On a crié dans ces derniers temps sur le danger des costumes grecs, sur la nudité des femmes, etc. Je ne parle pas de la morale ; mais en physiologie tout ce qu'il y a eu de répréhensible, c'est que la mode a eu une marche plus rapide que celle de la sensibilité. Si on eût mis à découvert d'abord le cou, puis un peu de la poitrine, puis le sein, etc., l'habitude eût donné peu à peu une modification nouvelle à cette propriété, et aucun accident n'en serait résulté. Mais en passant subitement du costume où tout est recouvert, à celui où la moitié supérieure de la poitrine, soit en avant, soit en arrière, reste à nu, est-il étonnant que des rhumes, des catarrhes, etc., en soient le résultat ?

L'habitude étend son empire, relativement à la peau, jusque dans nos mœurs elles-mêmes. La décence est sous ce rapport une chose de comparaison. Une femme indienne, qu'une toile étroite recouvre seulement au niveau du bassin, serait au milieu de nous un objet que la pudeur publique repousserait. L'habitude des hommes lui sert de voile dans son pays. Une sauvage transportée nue dans le même pays, y serait indécente : elle ne l'est point dans le sien. Voyez nos modes dans leur rapide succession : telle femme, en ne changeant point son costume, eût eu, il y a deux ans, celui

d'une femme publique, et se trouverait aujourd'hui avec une mise sévère. L'indécence dans le costume est ce qui choque l'habitude. L'Indienne, avec le chiffon qui ne recouvre qu'un quart de son corps, est plus décente que la femme dont une fente légère sépare le fichu dans nos modes anciennes. La vue de la figure choque les mœurs chez les peuples dont les femmes sont voilées, etc. Considérons donc l'habitude comme le type de la décence des costumes. La nature a voulu qu'en physiologie, les phénomènes auxquels elle préside s'enchaînaient lentement : il en est de même en morale. La femme qui passe tout d'un coup d'un habillement très-couvert à un très-lesté, s'expose à des sensations pénibles, à des maladies catarrhales, etc., et choque les yeux qui avaient l'habitude de la voir sous un extérieur différent. Quand le changement est gradué et insensiblement amené, rien n'est troublé de l'un ni de l'autre côté.

L'habitude ne modifie point la sensibilité cutanée qui résulte d'une altération de tissu, d'une inflammation, etc. Fortement exaltée dans ce dernier état, elle est de beaucoup au-dessus de son niveau naturel. Alors le moindre contact devient extrêmement douloureux : aussi la peau n'est-elle plus alors en état d'exercer le toucher. Le tact lui-même ne distingue point de sensations générales. Tous les corps ne font qu'une impression commune et uniforme, c'est celle de la douleur.

La sensibilité animale de la peau diminue quelquefois, disparaît même : les paralysies en sont les preuves. Plus rares que la perte du mouvement, ces affections ont lieu cependant assez souvent. Dans les organes des sens, c'est l'œil qui perd le plus fréquemment le sentiment ; l'oreille vient ensuite, puis la peau, puis les narines, et enfin la langue, qui est constamment l'organe sensitif le plus rarement paralysé, sans doute parce qu'il est celui qui est le plus lié à l'entretien de la vie organique, sans laquelle on ne peut exister. Les uns appartiennent spécialement à la vie animale, que nous ne pouvons perdre en partie sans cesser d'être.

Jamais toute la peau n'est en même temps paralysée ; rarement même il y a hémiplegie sous ce rapport ; le sentiment

n'est éteint que dans une partie isolée (1). Je remarque que l'existence de ces paralysies est encore une preuve du défaut d'influence nerveuse sur l'exhalation cutanée, et sur la circulation capillaire, puisque toutes deux se font très-bien dans ce cas ainsi que dans les paralysies du mouvement, comme je l'ai observé plus haut. Coupez les nerfs d'un membre dans un animal, pour rendre ce membre insensible : si après cette expérience préliminaire vous appliquez un irritant, la peau s'enflammera comme à l'ordinaire.

Lorsque la sensibilité animale est en exercice, y a-t-il une espèce d'érection des papilles pour qu'elles sentent plus vivement ? Même observation à cet égard que pour les surfaces muqueuses. Cette érection est une idée ingénieuse de quelques médecins, et non un fait qui repose sur l'observation : je crois même que celle-ci la dément ; car, examinées à la loupe, les papilles paraissent être constamment dans le même état. Pourquoi la peau ne sentirait-elle pas comme un nerf mis à découvert, comme l'œil, comme l'oreille, etc., où on n'a jamais supposé ces sortes d'érections ?

La contractilité animale est absolument étrangère à l'organe cutané, qui ne se meut volontairement que par l'influence du pannicule charnu.

Propriétés de la Vie organique.

La sensibilité organique et la contractilité insensible existent au plus haut degré dans l'organe cutané. C'est spécialement, comme je l'ai dit, le système capillaire extérieur, formant le corps réticulaire, qui est le siège de ces propriétés. Elles sont sans cesse en activité pour présider, 1°. à la circulation capillaire, 2°. à l'exhalation, 3°. à l'absorption,

(1) J'ai remarqué que les parties de la peau les plus exposées à la perte du sentiment, sont celles où s'exerce le tact avec le plus de finesse, telles que la paume des mains, la plante des pieds, l'extrémité des doigts, ou bien encore quelques portions de la face. Je ne sache pas que cette observation ait été faite par aucun physiologiste. Il nous reste maintenant à rechercher la cause de cette particularité ; mais elle exigerait des développemens qui nous entraîneraient beaucoup trop loin.
(Note de l'Éditeur.)

4°. à la nutrition de tout le tissu dermoïde, 5°. à la sécrétion de l'huile cutanée, si les glandes sébacées existent. Il n'est pas étonnant qu'ayant tant de fonctions à entretenir, ces propriétés soient si prononcées sur la peau. Ajoutez à ces considérations l'action continuelle des corps extérieurs, action qui entretient pour ainsi dire cet organe dans un éréthisme habituel, qui stimule sans cesse sa sensibilité, qui est pour cette sensibilité ce que celle des corps contenus dans les surfaces muqueuses est pour la sensibilité de ces surfaces; l'irritation est même bien plus vive, parce que les excitans sont plus souvent renouvelés. Mille agens de nature, de composition, de densité différentes se succèdent sans cesse à l'extérieur du corps, et en même temps qu'ils agissent sur la sensibilité animale de la peau, pour produire les sensations diverses, ils excitent la sensibilité organique pour entretenir les fonctions auxquelles cette sensibilité préside.

Faut-il s'étonner, d'après cela, si le plus grand nombre des maladies cutanées suppose une altération dans cette propriété et dans la contractilité organique insensible qui ne s'en sépare pas? Je distingue ces maladies en quatre classes, d'après la structure que nous avons distinguée dans la peau.

1°. Il y a les maladies des papilles: ce sont les paralysies et les diverses exaltations du sentiment, qui ne résident que dans les nerfs. Les femmes sont surtout sujettes à ces dernières, lesquelles sont si prononcées dans certaines affections nerveuses, qu'un contact un peu fort sur la peau produit des convulsions. Ici se rapporte encore l'extrême susceptibilité de certains individus chez lesquels le chatouillement produit une révolution générale (1). Il faut bien distinguer ces exaltations de la sensibilité animale, d'avec celles dont nous avons parlé plus haut, et qui dépendent d'une inflammation. La sensibilité organique est spécialement affectée dans ces dernières: on dirait qu'en augmentant elle

(1) Tout le monde sait qu'à la révocation de l'édit de Nantes, sous Louis XIV, des protestans courageux périssaient au milieu des convulsions provoquées par le chatouillement plutôt que d'abdiquer leur religion.
(Note de l'Éditeur.)

se transforme en animale; au lieu que, dans le cas dont il s'agit, cette dernière propriété seule est altérée.

2°. Il y a des maladies qui ont évidemment leur siège dans le tissu cellulaire qui occupe les aréoles dermoïdes: tels sont l'inflammation de la portion cutanée qui recouvre un phlegmon, le furoncle, etc.

3°. Il y a les maladies du réseau capillaire extérieur d'où naissent les exhalans. Ici se rapportent les érysipèles, plusieurs espèces de dartres, la rougeole, la scarlatine, et cette foule d'éruptions cutanées aiguës que la pratique nous offre chaque jour (1).

4°. Enfin il y a les maladies où le corion est affecté. L'éléphantiasis, et en général beaucoup de maladies chroniques cutanées, me semblent être de ce nombre, et même j'observerai que jamais le corion ne paraît s'affecter primitivement dans les maladies aiguës. L'obscurité de ses forces vitales, sa texture dense et serrée, l'espèce de privation où il est de vaisseaux, ne peuvent s'accommoder qu'à des affections chroniques. Dans l'érysipèle phlegmoneux, dans le furoncle, etc., il est seulement influencé, mais n'est point essentiellement malade. Ainsi avons-nous vu toutes les affections des systèmes osseux, cartilagineux, fibreux, fibro-cartilagineux, etc., être essentiellement lentes et chroniques, à cause de la texture et de l'obscurité vitale de ces systèmes.

(1) D'après la marche régulière et le caractère constant que présentent certaines affections de la peau, elles doivent nécessairement siéger dans l'une ou l'autre des parties qui entrent dans la composition de cet organe, comme l'observe très-bien Bichat. Il faut du moins admettre ce principe pour les expliquer, ainsi qu'une foule d'éruptions anormales qui surviennent naturellement ou accidentellement par l'application de certains corps étrangers sur la peau. Ceux-ci donnent naissance à des éruptions aussi variées dans leurs espèces, que ces mêmes corps le sont dans leur nature; et alors ne doit-on pas être porté à croire qu'ils ont la propriété d'agir sur telle ou telle couche du système muqueux-réticulaire? car il faut bien admettre aussi que les maladies du système cutané ne leur sont pas étrangères. Il me semble donc que nous avons encore beaucoup à faire pour déterminer, d'une manière précise, le siège de toutes les maladies du système cutané, et que cette classification de Bichat est imparfaite.
(Note de l'Éditeur.)